

Rapport d'activité 2025

Ensemble, combattre l'inacceptable





p3	Le CASP en chiffres
p4	Édito du président
p6	Veille sociale
p8	Accès aux droits
p10	Hébergement
p13	Logement accompagné
p15	Insertion professionnelle
p17	Justice
p20	Enfance et familles
p22	Santé
p24	Ressources humaines et bénévolat
p26	Mécénat et fonds privés
p28	Finances
p32	Perspectives 2026
p34	Composition conseil d'administration
p35	Organigramme opérationnel
p36	Cartographie des dispositifs

Indicateurs clés

▶ **53 700** personnes accompagnées

(dont)

5 300 personnes hébergées

(et)

700 personnes logées

▶ **59 900** personnes accueillies dans les points d'accès au droit

▶ **9 300** appels au numéro vert ARAPEJ

▶ **83** établissements, structures et services

▶ **125 000** accompagnements et contacts réalisés

(par)

614 salariés

(et)

617 bénévoles

Types de public

- Personnes isolées
- Familles en situation de précarité
- Femmes victimes de violences
- Personnes migrantes
- Personnes sous main de justice

Tenir, renforcer, évoluer

En 2025, le CASP a montré sa capacité à faire face à l'adversité et à redresser la barre dans un environnement marqué par des tensions fortes.

En effet, face à l'aggravation de la précarité, la saturation des dispositifs d'hébergement et des parcours de vie toujours plus complexes, nos équipes ont poursuivi leur engagement auprès des personnes les plus vulnérables. Aller vers, accueillir, protéger, héberger, redonner de la dignité, responsabiliser et accompagner vers l'autonomie : ces missions n'ont jamais été aussi essentielles.

Confrontée à ces défis, l'association a fait le choix de tenir ses engagements en maintenant son action vers les plus précaires, tout en engageant un redressement financier urgent et nécessaire. Cet effort collectif a reposé sur une gestion rigoureuse, des choix parfois difficiles et une mobilisation de l'ensemble des salariés. Ceux-ci ont beaucoup donné pour maintenir la qualité de notre accompagnement dans un environnement financier contraint, et il faut ici les remercier : sans leur action et leur implication, le CASP n'aurait pas pu « tenir ».

L'arrivée de nouvelles compétences, les changements dans notre organisation et le renforcement progressif de nos fonctions supports et de nos procédures internes ont largement contribué au redressement entamé en 2025, et qui se poursuit en 2026. Mais au-delà du redressement financier, c'est aussi notre capacité collective à nous adapter, à coopérer et à faire évoluer nos modes de fonctionnement qui est aujourd'hui en jeu.

2025 a aussi été une année d'initiatives et d'engagements. Engagement des professionnels, des bénévoles, des partenaires – et des personnes accompagnées elles-mêmes. Derrière chaque action, il y a des parcours de vie, des fragilités, mais aussi des ressources et des perspectives, des projets réussis.

Ce rapport d'activité témoigne également des réalités préoccupantes : celle d'un nombre croissant de personnes en difficulté, notamment des familles et des enfants, celle d'une augmentation importante de la population carcérale et des difficultés de réinsertion après la prison.

En 2026, le CASP continue d'agir pour répondre à l'urgence, tout en construisant des réponses durables. Cela suppose de renforcer l'efficacité de la gestion de nos moyens sans transiger sur la qualité de notre accompagnement, et de réussir la conduite du changement. Le défi n'est pas mince !

Cela implique également de mobiliser de nouveaux partenaires, de nouveaux bénévoles et de nouveaux donateurs, et d'ouvrir plus largement les possibilités d'engagement aux côtés du CASP, au-delà des réseaux historiques des entraides protestantes. Face à l'augmentation des besoins et à la raréfaction des ressources publiques, le CASP n'y arrivera pas tout seul.

Combattre l'inacceptable, oui, mais ensemble, avec une exigence simple : permettre à chacun de trouver sa place, dignement et en pleine responsabilité.

Nos champs d'action

Veille sociale

ALLER VERS, CRÉER LE LIEN ET ORIENTER

Aller vers constitue souvent la première étape de l'accompagnement : rencontrer, écouter et créer un lien avant toute démarche ou accès aux droits.

Pilier central de l'action du CASP, la veille sociale regroupe plusieurs dispositifs déployés à Paris afin de repérer les situations de précarité, maintenir le lien avec les personnes les plus éloignées des institutions et favoriser l'orientation vers les dispositifs adaptés.

Prévention sociale

UNE PRÉSENCE DANS
L'ESPACE PUBLIC

Les équipes de prévention sociale interviennent directement auprès des personnes les plus éloignées des dispositifs dans l'espace public.

Leur présence permet d'engager les premiers contacts, d'identifier les besoins et de créer un lien avec des publics marqués par l'isolement ou la défiance.

Les équipes de prévention sociale assurent une présence régulière dans l'espace public afin d'identifier les besoins et d'engager un accompagnement dans la durée. Ce travail de terrain constitue souvent la première étape d'un parcours d'accompagnement.

Espaces solidarité insertion (ESI)

DES LIEUX DE RÉPIT

Les Espaces Solidarité Insertion offrent un premier espace de stabilisation après des périodes de rue ou de grande précarité.

Au-delà des services proposés, ils permettent aux personnes de reprendre leur souffle, recréer des repères et engager progressivement une démarche d'accompagnement.

Ils jouent un rôle important dans la transition entre la rue et l'accès aux droits.

Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA)

ACCOMPAGNER LES FAMILLES
DEMANDEUSES D'ASILE

La CAFDA accompagne les personnes étrangères souhaitant déposer une demande de protection internationale. Seule structure de premier accueil en France entièrement dédiée aux familles, elle a pour mission de les orienter, de les informer et de les soutenir dans leurs démarches.

Au-delà de l'accès aux droits, son rôle est d'apporter des réponses aux besoins variés d'un public en situation de précarité souvent sans ressource et sans hébergement, tout en favorisant le parcours d'intégration.

Centre social la Clairière

Le centre social La Clairière prévient les ruptures en favorisant le lien social, la participation et l'accès aux droits.

Ouvert à tou·tes, il constitue un espace de vie, de rencontres et de ressources pour les habitant·es du quartier. Il accompagne également les enfants et les jeunes à travers des activités éducatives et culturelles, ainsi que des actions de soutien à la scolarité.

En 2025, des travaux d'embellissement ont permis d'améliorer les conditions d'accueil du public.

Témoignage

MME ROKIA B.,
BÉNÉVOLE À LA CLAIRIÈRE

« Je suis devenue bénévole cette année. J'apprécie ce lieu et j'avais envie de m'y engager. Le centre permet de rencontrer des personnes, de participer à des activités et de contribuer à son rythme. On peut y découvrir de nouvelles choses, comme la couture, le yoga ou les cours de français, qui sont très importants dans la vie quotidienne. La Clairière est aussi un lieu d'échange et de convivialité. On peut venir discuter, partager un café, lire ou proposer des idées. L'aide aux devoirs y joue également un rôle essentiel pour les enfants et les familles. C'est un lieu que j'apprécie profondément et que j'ai envie de faire vivre. »



Chiffres clés

Près de **25 000** personnes accueillies à la CAFDA

- **769** personnes fréquentant le centre social
- **3 291** personnes accueillies dans les ESI
- **161** personnes accompagnées par la prévention sociale

Nos champs d'action

L'accès aux droits

RENDRE LES DROITS EFFECTIFS

L'accès aux droits constitue une étape essentielle pour retrouver une stabilité et engager un parcours d'accompagnement.

L'action du CASP vise à accompagner les démarches, lever les freins administratifs et rendre les droits accessibles à des personnes confrontées à des situations administratives, sociales ou juridiques complexes.

Points d'accès au droit (PAD)

INFORMER, ORIENTER ET SOUTENIR

Les Points d'Accès au Droit du 13^e, 15^e et 19^e arrondissement de Paris permettent aux personnes de mieux comprendre leurs droits et leurs démarches à engager.

Ils assurent un rôle de médiation entre les personnes et les institutions en proposant une information accessible, un accompagnement et une orientation adaptée aux situations rencontrées et un soutien dans le suivi de la procédure.

Domiciliation

UN POINT D'ENTRÉE ESSENTIEL

La domiciliation constitue une étape indispensable pour accéder à ses droits.

Sans adresse administrative, l'accès aux prestations sociales, aux soins ou aux démarches administratives est compromis. La domiciliation permet d'engager les démarches administratives et de maintenir un suivi dans la durée.

Permanences juridiques

ACCOMPAGNER LES SITUATIONS COMPLEXES

Les permanences juridiques interviennent lorsque les démarches nécessitent un accompagnement spécifique.

Elles apportent une expertise juridique, accompagnent les recours et permettent de sécuriser les démarches au plus près des lieux de vie des personnes accompagnées.

Les permanences juridiques se tiennent essentiellement dans nos établissements du CASP, en appui de nos équipes.



Une étude sur l'accès au droit des étrangers

En 2025, le CASP a mené, avec plusieurs partenaires, une étude sur l'accès au droit des étrangers. Elle met en évidence des démarches plus complexes, des délais allongés et des difficultés d'accès à l'information, fragilisant les parcours des personnes concernées.

Témoignage

MR MOHAMMED V.,
ACCOMPAGNÉ PAR LE POINTS
D'ACCÈS AU DROIT 19^E

« J'habite le quartier depuis plus de vingt ans. Je n'étais jamais venu avant d'avoir un problème et je me suis dit que l'on pourrait m'y aider. Je dois rencontrer un juriste qui m'accompagne dans une démarche de réclamation. En effet, depuis le mois de mai, j'ai un différend avec un professionnel de santé qui n'arrive pas à se résoudre, malgré mon courrier à l'ordre des médecins. Ce rendez-vous va me permettre de voir quelles options s'offrent à moi pour un recours. »



Chiffres clés

- **59 900** personnes accueillies et orientées dans les PAD
- **2 518** personnes domiciliées
- **1 121** entretiens réalisés dans le cadre des permanences juridiques



Nos champs d'action

L'hébergement

METTRE À L'ABRI, ACCOMPAGNER ET OUVRIR DES PERSPECTIVES

L'hébergement constitue une réponse essentielle aux situations de grande précarité. Il permet une protection immédiate tout en ouvrant un espace d'accompagnement pour des personnes aux parcours marqués par des ruptures : rue, exil, violences ou perte de logement. Derrière cette mise à l'abri se joue aussi le début d'un retour possible à la stabilité. Le CASP développe une offre d'hébergement diversifiée, de l'urgence à l'insertion, afin de stabiliser les situations et préparer l'accès aux droits, à l'autonomie, au logement.

Le CASP consacre 77 % de son budget à ses activités d'hébergement, dont 43 % à l'hébergement d'urgence (CHU), 16 % à l'hébergement et à la réinsertion sociale (CHRS), 14 % à l'accueil des demandeurs d'asile et 4 % à l'hébergement de stabilisation (CHS).

Centres d'hébergement d'urgence (CHU)

METTRE À L'ABRI IMMÉDIATEMENT

Les CHU répondent à l'urgence sociale en proposant un accueil inconditionnel et immédiat.

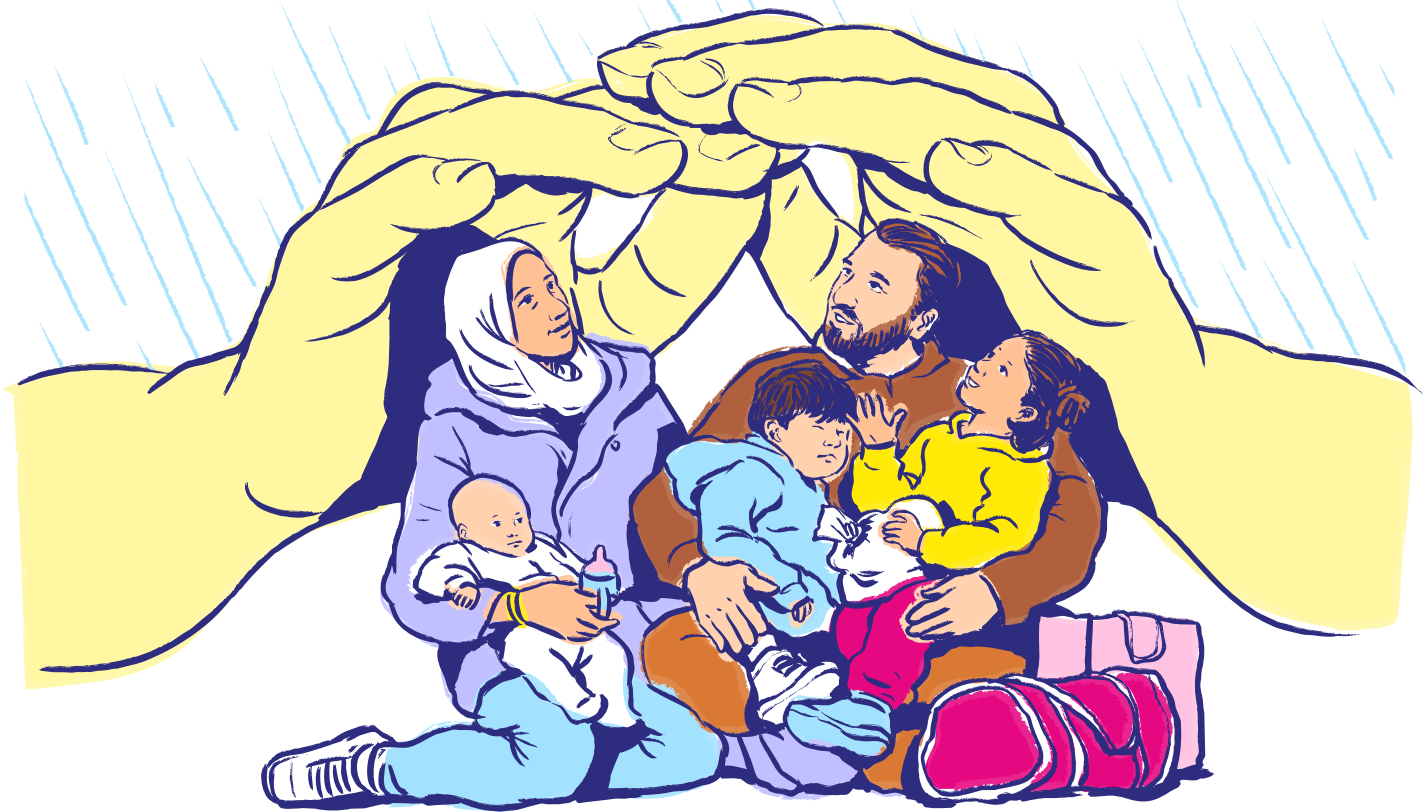
Ils constituent souvent le premier point d'entrée dans les parcours, permettant de stabiliser les situations, d'engager les premières démarches et d'orienter vers des solutions adaptées.

Centres d'hébergement et de stabilisation (CHS)

PRENDRE LE TEMPS DE SE RECONSTRUIRE

Les CHS offrent un cadre plus durable, permettant d'accompagner les personnes dans la consolidation de leur situation.

L'accompagnement social global vise à restaurer des repères, à faciliter l'accès aux droits et à construire un projet dans une temporalité plus longue.



Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

Les CHRS s'inscrivent dans une logique d'insertion. Ils proposent un accompagnement renforcé vers l'autonomie, en agissant sur l'ensemble des dimensions du parcours : emploi, santé, logement et accès aux droits. La durée moyenne de séjour est de 3 ans et 2 mois.

Hébergement et asile

SÉCURISER DES PARCOURS SPÉCIFIQUES

Les dispositifs dédiés aux personnes en demande d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale répondent à des besoins spécifiques.

Les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) et les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) assurent l'hébergement et l'accompagnement des personnes en besoin de protection de leur entrée dans la procédure à la réponse définitive par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Les Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) accompagnent les personnes protégées dans leur parcours d'intégration vers l'emploi et le logement. Au-delà de l'hébergement, l'enjeu est d'assurer des parcours souvent complexes et incertains.

Actualité

UNE RÉPONSE EXCEPTIONNELLE FACE À L'URGENCE

Au coeur de l'hiver, dans un contexte de grand froid, le Carreau du Temple a été transformé en espace d'hébergement d'urgence, permettant d'accueillir plus de 300 personnes, majoritairement des familles. Cette mobilisation exceptionnelle illustre la capacité d'adaptation des équipes face à l'urgence, mais révèle également la fragilité des situations et le manque de solutions durables.

Salif, 16 ans, découvre la neige pour la première fois. Arrivé seul après un long parcours migratoire, il trouve ici un répit. « Je veux aller à l'école », dit-il simplement. Autour de lui, des familles épuisées par des déplacements répétés à l'échelle de l'Île-de-France, des nourrissons installés entre les lits, des personnes malades pouvant enfin accéder à l'électricité pour leurs équipements médicaux. Cette parenthèse permet une mise à l'abri temporaire, tout en mettant en lumière l'absence de solutions à court terme.



Partir en vacances : une respiration et de la joie

Dans un contexte de vie en collectivité et de précarité, les départs en vacances constituent un levier d'accompagnement à part entière.

En 2025, près de 580 personnes en ont bénéficié, dont 347 enfants grâce au soutien de l'ANCV et des donateurs particuliers. Ces séjours permettent une rupture avec le quotidien et contribuent à améliorer le bien-être et la dignité. Pour les personnes isolées, ils offrent une opportunité rare de sortir de l'isolement ; pour les familles, et permettent de créer des souvenirs précieux ensemble.



Vieillir dignement

Les équipes constatent une présence croissante de personnes vieillissantes au sein des dispositifs.

Ces situations, marquées par la perte d'autonomie, les maladies chroniques et l'isolement, nécessitent des réponses adaptées, à la croisée du social, du sanitaire et du médico-social.

Des actions spécifiques ont été développées (activité physique, ateliers alimentation, socio-esthétique), contribuant à maintenir les capacités, renforcer le lien social et soutenir l'estime de soi. Elles soulignent la nécessité de renforcer les coopérations avec tous les acteurs.

Chiffres clés

- **5 254** personnes accompagnées
- **4 119** places d'hébergement au 31/12/2025

Répartition des places

- **35** en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
- **157** en Centres d'Hébergement et de Stabilisation (CHS)
- **2 119** en Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU)
- **822** en Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- **180** en Centres Provisoires d'Hébergement (CPH)
- **110** en Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
- **651** en Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- **45** en Placements Extérieurs (PE)

Témoignage

PERSONNE ACCUEILLIE
AU CHU ENGHIEU

« Les professionnelles de l'association sont toujours à l'écoute et répondent rapidement à nos sollicitations. Elles prennent le temps de nous accompagner, apportent des solutions concrètes et prodiguent des conseils rassurants. On peut réellement compter sur elles au quotidien. »



Nos champs d'action

Le logement accompagné

UN PILIER DES PARCOURS D'INSERTION ET DE STABILISATION

Accéder à un logement stable est un défi majeur pour de nombreuses personnes accompagnées. Au-delà d'un toit, le logement constitue souvent une condition essentielle pour retrouver une stabilité, accéder à ses droits et se reconstruire.

Face à des parcours marqués par des ruptures, les dispositifs de logement accompagné associent une solution résidentielle à un accompagnement social adapté. Le CASP développe ainsi une offre diversifiée afin de favoriser des parcours progressifs vers l'autonomie et de prévenir les ruptures de parcours résidentiel.

Pensions de famille

UN HABITAT STABLE

Les pensions de famille accueillent des personnes isolées en situation de grande précarité dans des logements durables et sécurisants.

Elles offrent un cadre stable permettant une reconstruction progressive, grâce à une présence assurée par les hôtes de maison et un accompagnement centré sur la vie quotidienne, l'accès aux droits et le lien social.

Résidences sociales

PRÉPARER L'ACCÈS AU LOGEMENT

Les résidences sociales proposent un logement temporaire à des ménages ne pouvant accéder immédiatement à un logement autonome.

Elles permettent de stabiliser les situations et de préparer un accès durable au logement de droit commun.

Louez solidaire et sans risque

MOBILISER LE PARC PRIVÉ

Ce dispositif mobilise des logements du parc privé grâce à l'engagement de propriétaires solidaires.

Il permet à des ménages accompagnés d'accéder à un logement en diffus, tout en bénéficiant d'un accompagnement favorisant leur autonomie et la sécurisation du parcours résidentiel.

Service d'accompagnement global par une équipe pluridisciplinaire (SAGEP)

PRÉVENIR LES RUPTURES DE LOGEMENT

Le SAGEP est un service d'accompagnement spécialisé destiné aux locataires de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) rencontrant des difficultés à se maintenir durablement dans leur logement.

Accompagnement social lié au logement (ASLL)

SÉCURISER LE MAINTIEN

L'ASLL accompagne des ménages en situation résidentielle fragile afin de favoriser leur maintien dans le logement et leur accès à un logement durable. L'accompagnement porte notamment sur la gestion du logement, le budget, les démarches administratives et l'autonomie dans le quotidien.

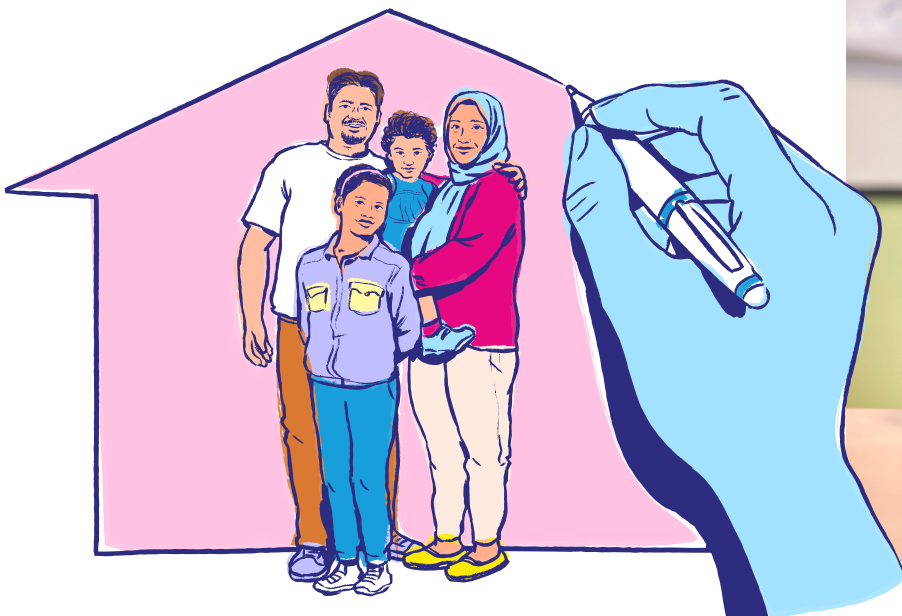
Témoignage

M. LUC, LOCATAIRE À LA PENSION DE FAMILLE BARON LEROY

« À la pension de famille Baron Leroy, j'ai retrouvé de la chaleur humaine et une forme de tranquillité au quotidien. Cela m'a permis de trouver la force nécessaire pour avancer dans mon rétablissement. Ce n'est pas évident, mais chaque petit pas peut devenir un grand changement. Grâce à un accompagnement fondé sur l'écoute et le respect, on se rappelle qu'ensemble, on va plus loin et de manière plus durable. »

Chiffres clés

- **465** logements accompagnés
- **1 521** personnes accompagnées



Nos champs d'action

L'insertion professionnelle

RETROUVER UNE PLACE PAR L'ACTIVITÉ

Accéder à l'emploi constitue une étape essentielle vers l'autonomie et l'insertion durable. Pour de nombreuses personnes accompagnées, ce parcours reste marqué par des ruptures : vie à la rue, exil, problèmes de santé, isolement ou difficultés linguistiques.

L'action du CASP vise à identifier les freins rencontrés tout en valorisant les compétences et le potentiel de chaque personne.

L'accompagnement vers l'emploi se construit progressivement : apprentissage du français, formation, découverte des métiers, remobilisation et immersion professionnelle.

Accompagner les allocataires du RSA vers l'emploi

Le CASP accompagne des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) vers l'emploi à travers plusieurs dispositifs déployés sur différents territoires. À Paris, le Service RSA propose un accompagnement global prenant en compte l'accès aux droits, la santé, le logement, la formation et l'emploi. En Seine-Saint-Denis, l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Bourget-Dugny-Blanc-Mesnil accompagne les bénéficiaires du RSA dans leur parcours vers l'emploi durable.

Ces accompagnements associent suivi personnalisé, ateliers collectifs, découverte des métiers, immersion professionnelle et orientation vers la formation. Ils visent également à lever les freins à l'insertion, notamment en matière de mobilité, de santé ou de logement.

Service emploi

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE

Le service emploi accompagne les personnes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et leur accès à l'emploi durable.

L'accompagnement proposé associe un suivi personnalisé, une aide à la recherche d'emploi, une préparation aux entretiens, une orientation vers la formation et une mise en relation avec les entreprises partenaires.

Le service agit également sur les freins périphériques à l'emploi afin de sécuriser les parcours et favoriser des sorties durables vers l'activité.

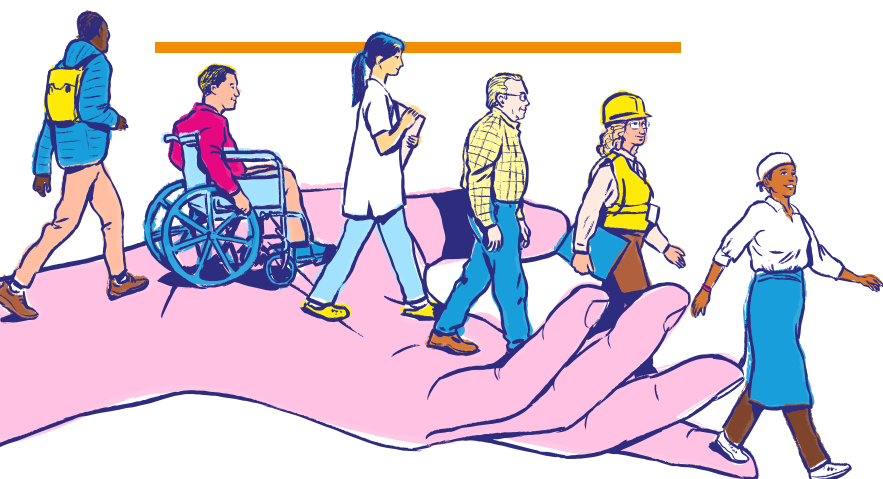


Une immersion au théâtre Du châtelet

En partenariat avec La Cravate Solidaire, des personnes accompagnées ont participé à une journée de préparation à l'emploi au Théâtre du Châtelet.

Au programme : simulations d'entretien, conseils en image et échanges avec des professionnels des ressources humaines.

Quelques semaines plus tard, elles ont été invitées à assister à un spectacle dans ce même lieu, renforçant le sentiment de légitimité et la confiance en soi.



Chiffres clés

- **1 174** personnes accompagnées par le service Emploi
- **1 545** allocataires accompagnés par le service RSA
- **574** personnes accompagnées par l'ALI 93

Témoignage

UNE DEMANDEUSE D'EMPLOI ACCOMPAGNÉE DANS LE CADRE DES PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

« Grâce à l'accompagnement proposé par le PLIE, j'ai pu intégrer une formation professionnelle qui a contribué à mon évolution et renforcé ma confiance dans ma recherche d'emploi. Je tiens à remercier tout particulièrement ma conseillère, Anna Katz, pour son implication, son écoute et son soutien tout au long de mon parcours. Son accompagnement m'a permis de gagner en autonomie et d'avancer plus sereinement dans mes démarches. »



Focus thématiques

Justice

PRÉPARER LA RÉINSERTION ET ÉVITER LA RÉCIDIVE

Depuis la fusion avec l'ARAPEJ en 2016, le CASP assure, sous la dénomination CASP -ARAPEJ, l'accompagnement du public « justice », devenu l'un de ses publics prioritaires.

Qu'il soit sous main de justice - en détention, en aménagement de peine, soumis à des obligations judiciaires - ou désormais libre après un passage en prison, ce public rencontre des difficultés spécifiques qui nécessitent des actions et des compétences particulières : en détention comme à la sortie, les ruptures administratives, sociales et juridiques peuvent fragiliser durablement les parcours et compliquer l'accès au logement, à l'emploi ou aux soins.

Le CASP-ARAPEJ accueille et accompagne les personnes sortant de détention à travers différents dispositifs visant à renforcer leur autonomie et à préparer les conditions de leur réinsertion : il est présent dans plusieurs prisons d'Île-de-France (points justice, référents logement et droits sociaux), dispose d'un numéro d'appel national, le Numéro vert ARAPEJ et propose des places de « placement extérieur » destinées à faciliter la transition « dedans-dehors ». Enfin certains de nos centres d'hébergement (CHRS ARAPEJ) sont dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes récemment libérées.

En favorisant l'accès aux droits dès la prison, en préparant les sorties de détention et en travaillant à la réinsertion des détenus, le CASP contribue à limiter les risques de récidive.

Le CASP consacre environ 10 % de son budget opérationnel à des dispositifs spécialisés dans l'hébergement et l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Numéro vert ARAPEJ

MAINTENIR UN ACCÈS AUX DROITS À
DISTANCE

Le Numéro Vert ARAPEJ (NVA) est un service téléphonique national essentiellement assuré par des bénévoles dont la mission est d'écouter, informer et orienter toute personne détenue souhaitant des informations juridiques et sociales générales. Accessible de la détention par les détenus mais aussi de l'extérieur par leurs proches, il répond à des questions sur la procédure, les droits et obligations en détention, les démarches de réinsertion

socioprofessionnelle. Le NVA fait partie du dispositif de téléphonie sociale en détention, ce qui lui assure des échanges confidentiels et anonymes, sans autorisation préalable de l'administration pénitentiaire.

Point-Justice pénitentiaires

ASSURER L'ACCÈS AUX DROITS EN
DÉTENTION

En milieu pénitentiaire, l'accès aux droits revêt une importance particulière.

Le CASP anime et assure la gestion courante des

points justice mis en place par les tribunaux judiciaires d'Evry, de Melun, Meaux et Fontainebleau, ainsi que de Nanterre, pour assurer, avec différents autres partenaires, l'accès aux droits de personnes prévenues ou condamnées, détenues à Fleury-Mérogis, Melun/Meaux/Réau, ainsi qu'à Nanterre. Les points justice apportent aux personnes détenues une information générale sur leurs droits et obligations dans différents domaines. Ils les orientent vers les organismes chargés de la mise en oeuvre de ces droits et leur fournissent une aide pour accomplir certaines démarches. Ils contribuent à maintenir un accès effectif aux droits malgré les contraintes liées à la détention et participent ainsi à la préparation des étapes suivantes du parcours de réinsertion.

Référente hébergement logement (RHL)

ASSURER L'ACCÈS À UN TOIT AVANT LA SORTIE

La référente hébergement logement a pour mission d'orienter et soutenir le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) dans le cadre d'une recherche de solution d'hébergement-logement à la sortie et de coordonner, au maximum, avec les différents acteurs et actrices de l'accès aux places d'hébergement sans rupture avec la sortie de détention.

Référente droits sociaux (RDS)

ASSURER L'ACCÈS AUX DROITS AVANT LA SORTIE

L'accès à des documents administratifs constitue une étape essentielle dans la préparation à la sortie de détention. La référente droits sociaux accompagne les personnes dans leurs démarches administratives, notamment pour l'obtention ou le renouvellement de documents d'identité. Cet accompagnement permet d'anticiper les démarches avant la sortie, de réduire les délais et de limiter les ruptures administratives susceptibles de freiner l'accès à l'emploi ou au logement.

Placement extérieur (PE)

ACCOMPAGNER, RÉINSÉRER

Le PE est une mesure sous écrou qui permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine à l'extérieur de la prison. Il s'agit d'un aménagement de peine décidé par un juge et suivi par

l'Administration pénitentiaire, au cours duquel la personne est soumise à des obligations tout en bénéficiant de mesures d'assistance pour ses démarches d'insertion. Le placement extérieur est considéré comme l'aménagement de peine le plus efficient au regard des objectifs de réinsertion : responsabilisation de l'individu, soutien au respect des obligations de soins, réinsertion sociale et professionnelle, construction d'un projet de vie. L'intérêt de cet aménagement de peine est d'éviter l'effet désocialisant de la prison, d'exécuter une partie de sa peine de prison à l'extérieur à des fins de réinsertion sociale et d'éviter les sorties sèches, facteurs de récidive. En combinant hébergement et accompagnement social, ce dispositif sécurise une période particulièrement sensible du parcours et diminue fortement le risque de récidive.

Au CASP, la personne bénéficie d'une prise en charge comprenant l'hébergement au sein d'un CHRS ARAPEJ et un accompagnement spécifique.

Hébergement en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Au sein des dispositifs d'hébergement du CASP, plusieurs CHRS ARAPEJ sont dédiés, en totalité ou en partie, à l'accueil de personnes sortant de prison. Leurs équipes sont en lien avec les services de l'administration pénitentiaire et sont formées aux problématiques spécifiques de ce public qui cumule souvent addictions, difficultés psychologiques ou psychiatriques et faible niveau de formation.

Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales (CPCA)

Afin de permettre aux victimes de violences conjugales de se maintenir dans le logement familial, le CASP a conclu avec le tribunal judiciaire de Nanterre une convention offrant une solution d'hébergement du conjoint violent en urgence, permettant ainsi à la femme de se maintenir en sécurité dans le logement commun, avec ses enfants le cas échéant. Il s'agit d'éviter que celle-ci soit doublement victime en étant obligée de quitter son domicile en urgence. Cette convention propose, en sus de l'hébergement de l'auteur, un accompagnement pluridisciplinaire visant à prévenir la réitération des faits et à favoriser son insertion.

Chiffres clés	2025	2024
Numéro Vert ARAPEJ (appels) :	9 243	9 606
Point justice (demandes) :	8 490	8 346
Hébergement en CHRS (personnes) :	282	226
Hébergement en PE (personnes) :	74	62
Hébergement en CPCA (personnes) :	16	17
RDS (demandes) :	55	57
RHL (demandes) :	36	30



Focus thématiques

Enfants et familles

PROTÉGER, ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES RUPTURES

Grandir dans un environnement stable et sécurisant ne va pas de soi pour tous les enfants. Au sein des dispositifs du CASP, beaucoup vivent des situations marquées par la précarité, l'instabilité ou les ruptures de parcours.

Présents dans les accueils de jour, les structures d'hébergement, le logement accompagné ou à la CAFDA, les enfants et leurs familles ont besoin de réponses adaptées à leur situation.

L'action du CASP associe accompagnement des familles, accès aux droits, soutien à la parentalité, santé et scolarité afin de favoriser des conditions plus stables pour grandir et se construire.

Les enfants et les familles constituent un public prioritaire pour le CASP : dans les centres d'hébergement d'urgence, les femmes avec enfants représentent la moitié des personnes adultes hébergées, tandis que les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile sont exclusivement destinés aux familles.

À travers l'ensemble de ses dispositifs, le CASP consacre environ 30 % de son budget opérationnel à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des femmes et des enfants.

“Zéro Enfant à la Rue”

Chaque année en novembre, le collectif “Zéro Enfant à la Rue” se mobilise pour alerter sur la situation des enfants sans solution d'hébergement.

Le baromètre 2025 de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et d'UNICEF France met en évidence une aggravation de la situation et ses conséquences sur la santé, la scolarité et le développement des enfants.

Le CASP participe à cette mobilisation à travers l'opération “Culottée”, organisée place de la République. Des collectes de couches y sont organisées, accompagnées d'installations artistiques reconstituant une chambre d'enfant dans l'espace public afin de rendre visible la réalité vécue par les familles à la rue et sensibiliser le grand public.

Le droit aux vacances

Pour de nombreux enfants accompagnés, les vacances restent rares.

Le CASP a organisé plusieurs séjours en colonies en partenariat avec l'ANCV.

Ces séjours constituent des temps importants de découverte et de souvenirs inoubliables.

Le conseil des enfants

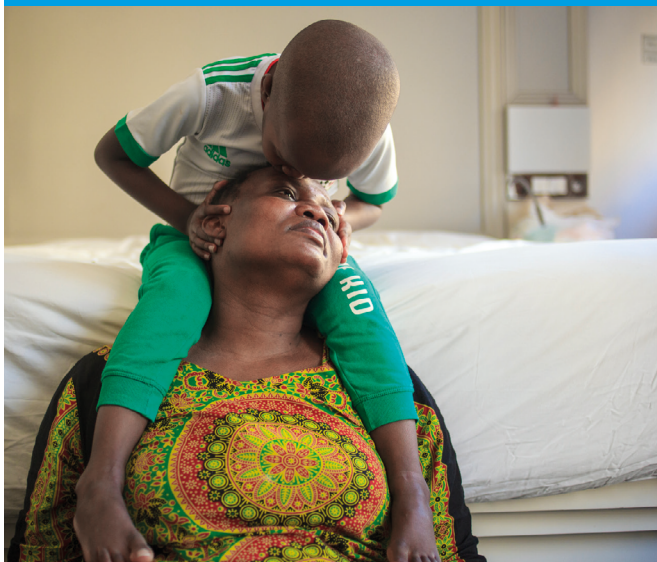
Le Conseil des enfants permet de recueillir leurs besoins et leurs attentes afin d'intégrer leur point de vue dans les actions menées.

Ces échanges ont notamment fait émerger la question de l'intimité et du manque d'espace personnel dans certains contextes d'hébergement.

Témoignage

LOUIS O., ENFANT ACCUEILLI
À LA BULLE D'AIR

« J'aime venir ici avec ma maman parce qu'il y a plein de jeux et d'autres enfants avec qui jouer. Au début, j'étais un peu timide, mais maintenant je connais des copains et j'aime bien venir. Parfois on dessine, parfois on joue tous ensemble. J'aime aussi quand les adultes parlent avec nous et nous écoutent. Ici, je me sens bien et je suis toujours content de venir. »



La bulle d'Air

UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Bulle d'Air est un lieu d'accueil enfants-parents ouvert aux enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un membre de leur famille. Inspiré de la Maison Verte créée autour de Françoise Dolto, ce lieu favorise les échanges, la parole et la relation parent-enfant à travers le jeu libre. Il permet aux parents de rompre l'isolement et aux enfants de vivre leurs premières expériences de socialisation et de séparation, dans un cadre anonyme, bienveillant et ouvert à toutes les familles.

Une coordination dédiée enfance-familles

Le CASP dispose d'une fonction dédiée à la coordination des actions menées auprès des enfants et des familles.

Cette mission permet d'assurer un suivi transversal entre les dispositifs, d'accompagner les équipes et de mieux intégrer les enjeux liés à l'enfance dans les accompagnements proposés.

Préparer la rentrée scolaire

En partenariat avec Cultura, des collectes de fournitures scolaires ont permis de constituer des cartables complets pour les enfants accompagnés à la rentrée 2025.



Focus thématiques

Santé

ACCOMPAGNER, PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Accéder aux soins est une étape essentielle pour retrouver une stabilité. Pour les personnes en situation de précarité, cet accès reste difficile ou retardé.

Les publics accompagnés présentent fréquemment des problématiques de santé liées à des parcours, à des conditions de vie dégradées ou à des ruptures de soins.

Le CASP favorise l'accès effectif à la santé en articulant prévention, accompagnement et orientation vers les dispositifs de droit commun.

Auprès des équipes

RENFORCER LES COMPÉTENCES

Le CASP développe des actions de sensibilisation et de formation autour des enjeux de santé rencontrés dans les accompagnements.

Des formations et ateliers ont notamment été proposés sur le deuil, les violences faites aux femmes, l'accès aux droits en santé et les pathologies duelles. Ces actions s'appuient également sur des partenariats avec l'ARS, le CEAPSY, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et d'autres acteurs spécialisés afin de renforcer l'orientation et l'accompagnement des situations de santé.

Auprès des publics

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Le CASP mène des actions de prévention et de sensibilisation autour de la santé : dépistages, santé des enfants, santé affective et sexuelle, alimentation ou encore santé mentale.

Ces actions visent à améliorer les connaissances en santé, favoriser l'accès aux soins et accompagner les personnes vers les dispositifs adaptés.

Viellissement et autonomie

Grâce au soutien de la Conférence des financeurs de la Ville de Paris et de la Fondation Landrieu, la Mission Santé a déployé plusieurs actions au sein de structures accompagnant des personnes vieillissantes. Activité physique adaptée, ateliers nutrition, socio-esthétique et temps collectifs ont été proposés afin de soutenir l'autonomie, le bien-être et le lien social.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION L'ORÉAL

Ce partenariat a permis de renforcer l'accès aux soins et au bien-être à travers des accompagnements individuels, des ateliers collectifs et des temps d'échange proposés au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Témoignage

DR ROUZEAU,
MÉDECIN BÉNÉVOLE À LA CAFDA

« Au pôle médical, nous accompagnons des familles en demande d'asile à travers des consultations de médecine générale, des évaluations psychiatriques et psychologiques, ainsi que des certificats médicaux liés aux violences subies ou aux mutilations génitales féminines. Notre rôle est d'assurer une prise en charge globale, en faisant le lien entre les structures de santé existantes et la réalité du parcours des personnes demandeuses d'asile. Le temps accordé aux familles, l'écoute et l'accompagnement proposé constituent une dimension essentielle de notre action. »



Chiffres clés

- **76** professionnel·les formé·es ou sensibilisé·es
- Plus de **1 100** participations aux actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement en santé
- **60** actions de prévention et de sensibilisation autour de la santé visuelle, des dépistages organisés des cancers, de la vie affective et sexuelle, de la santé bucco-dentaire et du diabète
- **765** rendez-vous réalisés par l'infirmière coordinatrice à la Maison des coursiers
- **5** cycles de groupes de parole en santé mentale
- **111** séances de pétanque-santé
- **39** séances d'activité physique adaptée
- **562** rendez-vous individuels et **45** ateliers socio-esthétique
- **27** ateliers nutrition

Focus thématiques

Ressources humaines et bénévolat

STRUCTURER, ACCOMPAGNER ET FIDÉLISER

Au coeur de l'action du CASP, les ressources humaines jouent un rôle structurant dans l'accompagnement des parcours professionnels et la qualité des conditions de travail.

La Direction des ressources humaines (DRH) met en oeuvre la politique définie par la Direction générale et intervient à chaque étape du parcours des salarié·es, du recrutement à l'évolution professionnelle, en veillant à l'équité de traitement et au bien-être au travail.

Une organisation au service des équipes

La DRH accompagne les managers et les salarié·es au quotidien, dans un objectif d'équité et de bien-être au travail.

Chiffres clés

- 614 salarié·es au 31/12/2025 - 66 % de femmes et 34 % d'hommes
- 93 % de CDI
- 94 recrutements en CDI
- 61 recrutements sur les métiers socio-éducatifs
- 13 promotions internes
- 11 alternant·es et 30 stagiaires
- 313 salarié·es formé·es
- 138 actions de formation
- 439 participations aux formations
- 7 797 heures de formation

Actions phares 2025

- Digitalisation des recrutements afin de simplifier les processus et améliorer l'expérience candidat
- Mise en place d'un baromètre social pour recueillir les perceptions des équipes et construire un plan d'actions
- Évolution des dispositifs de protection sociale afin de garantir des couvertures adaptées

Politique RH

La politique RH s'articule autour de quatre priorités : attractivité des métiers, développement des compétences, bien-être au travail et dialogue social.

Bénévolat

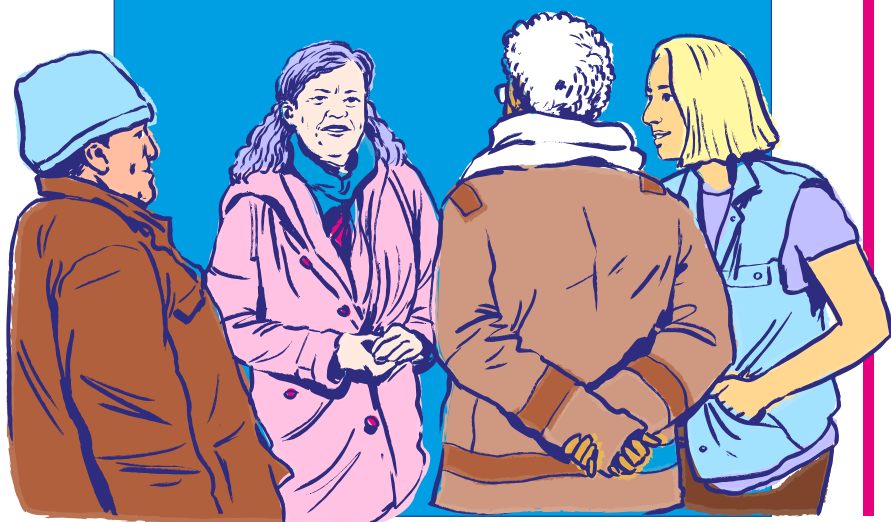
UNE FORCE COLLECTIVE

Le bénévolat constitue un pilier essentiel de l'action du CASP. Présents dans des structures, les bénévoles contribuent chaque jour aux missions de l'association aux côtés des équipes salariées. Leur engagement prend des formes multiples : soutien scolaire, ateliers de français, accompagnement administratif, activités culturelles et sportives, actions de santé, collectes et distributions. Au-delà des actions menées, leur présence favorise le lien social et contribue à créer des espaces de confiance avec les personnes accueillies.

Témoignage

BÉNÉVOLE ENGAGÉE DANS
LES COLLECTES ALIMENTAIRES

« Je participe aux collectes alimentaires depuis un peu plus d'un an. Très vite, j'ai compris l'utilité concrète de ces actions. Ce qui me marque, c'est le résultat immédiat. On sait que derrière, il y a des familles qui en bénéficient. C'est utile et cela donne du sens à mon engagement. Je recommencerais sans hésiter. »



Une organisation structurée

Depuis 2021, la mission Bénévolat et Vie Sociale structure et développe le réseau de bénévoles à l'échelle de l'association.

Elle accompagne les équipes dans l'identification des besoins, le recrutement et l'intégration des bénévoles au sein des structures.

Des engagements au plus près des besoins

Les bénévoles interviennent dans l'ensemble des champs d'action du CASP : ateliers linguistiques et numériques à La Clairière, consultations médicales à la CAFDA, collectes alimentaires ou accompagnement des personnes accueillies dans les structures.

Chiffres clés

- **617** bénévoles
- Plus de **25 000** heures réalisées

Répartition des engagements bénévoles par champ d'action

- **361** pour la veille sociale, l'hébergement et la vie sociale
- **12** pour l'accès au droit
- **10** pour la justice
- **211** pour la collectes alimentaires

Focus thématiques

Mécénat et fonds privés

UNE DYNAMIQUE EN FORTE PROGRESSION À CONSOLIDER

L'année 2025 marque une progression significative des ressources issues du mécénat et des dons privés. Cette dynamique confirme la place croissante des financements complémentaires dans le soutien aux actions du CASP et dans la diversification de ses ressources.

Cette évolution s'appuie notamment sur une hausse du mécénat à travers des partenariats avec des entreprises, une forte progression des dons en nature ou de compétences.

Les dons des particuliers demeurent globalement stables malgré un contexte économique défavorable et l'absence d'un don exceptionnel enregistré en 2024. Cette stabilité s'inscrit toutefois dans un contexte de baisse des dons courants (-15 %), compensée par une progression du nombre de donateur·rices uniques (+2 %, soit +16 donateur·rices).

L'année 2025 confirme également une dynamique positive avec une augmentation du nombre de donateurs, une reprise des nouveaux donateur·rices et le développement des dons réguliers, qui contribuent à renforcer la stabilité des ressources.

Au-delà du soutien financier, plusieurs entreprises partenaires se sont mobilisées à travers des Journées Solidaires d'Entreprise. Ces actions ont permis d'associer des collaborateurs à des initiatives concrètes au sein des structures du CASP : travaux d'embellissement, ateliers collectifs, actions de bien-être ou encore préparation de kits solidaires.

Cette mobilisation illustre une forme d'engagement complémentaire, à la fois financier, humain et opérationnel, au service des personnes accompagnées.

Le mécénat et les fonds privés constituent aujourd'hui un levier essentiel pour accompagner le développement des actions du CASP, répondre à l'évolution des besoins des personnes accompagnées, financer des projets complémentaires aux financements publics et renforcer l'autonomie financière de l'association.

Merci à nos soutiens

Le CASP remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels, associatifs, culturels et privés pour leur engagement et leur confiance renouvelée.

Leur soutien financier, opérationnel ou humain contribue chaque jour à renforcer nos actions et à accompagner les personnes les plus vulnérables.

Partenaires

- ANCV
- ARS Île-de-France
- AXA Climate
- Conférence des financeurs de la Ville de Paris
- Département de la Seine-Saint-Denis
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Fondation Carrefour
- Fondation de France
- Fondation du Luxembourg
- Fondation du Protestantisme
- Fondation FDJ United
- Fondation Landrieu
- Fondation L'Oréal
- Harmonie Mutuelle
- Mairie du 11^e arrondissement de Paris
- National Philanthropic Trust UK
- Paroisses et entraides protestantes
- Région Île-de-France
- Rotary Club de Levallois-Perret
- Ville de Paris
- Agence du Don en Nature
- Amplegest
- APA de Géant
- Au-devant de la Boule
- Benenova
- Bibliothèques Sans Frontières
- Cabinet KLB
- Casio Education
- Cellulose de Brocéliande
- Clairefontaine
- Comerso
- CPAM de Paris
- CRIPS
- Cultura
- Dons Solidaires
- Droit de Regard
- Egon Zehnder
- EOS Psy
- Eres
- Fond'Actions We Act For Kids
- France Bénévolat
- Izipizi
- JCDecaux
- JeVeuxAider.gouv.fr
- La Fabrique de la Solidarité
- La Villette
- Les Hôtels Solidaires
- Les Petits Culottés
- Ligue contre le cancer
- Musée de l'Air et de l'Espace
- Papoto
- Pédiatres du Monde
- Pharma Solidaires

- Phenix
- Planning Familial 75
- Refettorio
- Rejoué
- Règles Élémentaires
- Réseau de Santé Périnatale Parisien
- RockCorps
- SER Diabète
- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire
- Unis-Cité
- Universcience
- Viacti
- Wavestone
- WaterWipes



Chiffres clés

- **1,2M€** collectés en 2025
soit +41%
- **+23%** de dons des entreprises
- Mécénat en nature et de compétences multiplié par **5**
- **+2%** de donateur·rices uniques
- **15** Journées Solidaires d'Entreprise organisées en 2025

Focus thématiques

Finances

UNE PREMIÈRE PHASE DE REDRESSEMENT ET DE CONSOLIDATION

En 2025, notre secteur d'activité a été marqué par une inflation persistante, un ralentissement des financements publics et une tension continue sur le marché du travail. Cette situation a impliqué un surcoût généralisé (énergie, alimentation, loyers, prestations), alors même que les dotations publiques progressaient à un rythme plus modéré.

Malgré ces difficultés macroéconomiques, le CASP a lancé des actions fortes de réduction des coûts de fonctionnement, lui permettant de retrouver un équilibre et d'afficher un résultat net comptable positif de +123 K€, à comparer à une perte de -3 052 K€ en 2024. L'année 2025 peut être considérée comme marquant la première phase de redressement des comptes et de reconstruction de notre modèle de gestion.

Le résultat « économique » (corrigé des produits liés aux exercices antérieurs), toujours négatif à -1,2 M€, est en amélioration notable par rapport à celui de l'exercice 2024 (-4,0 M€). Ce montant tient compte de la compensation des déficits des exercices précédents sur nos dispositifs contrôlés à hauteur de 1 325 K€ (934 K€ en 2024).

Focus sur le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 87,8 millions d'euros. Cette progression de 1 % résulte notamment de l'augmentation des subventions publiques liée au développement de nos activités et à la confiance renouvelée de nos partenaires institutionnels. Les ressources issues de la générosité du public sont également en hausse, confirmant l'attachement des donateur·rices aux missions de l'association. Les charges d'exploitation atteignent 87,5 millions d'euros (-3 %).

Elles sont en baisse de 2,6 M€ par rapport à l'année 2024 grâce aux efforts significatifs qui ont été menés et qui se concrétisent par :

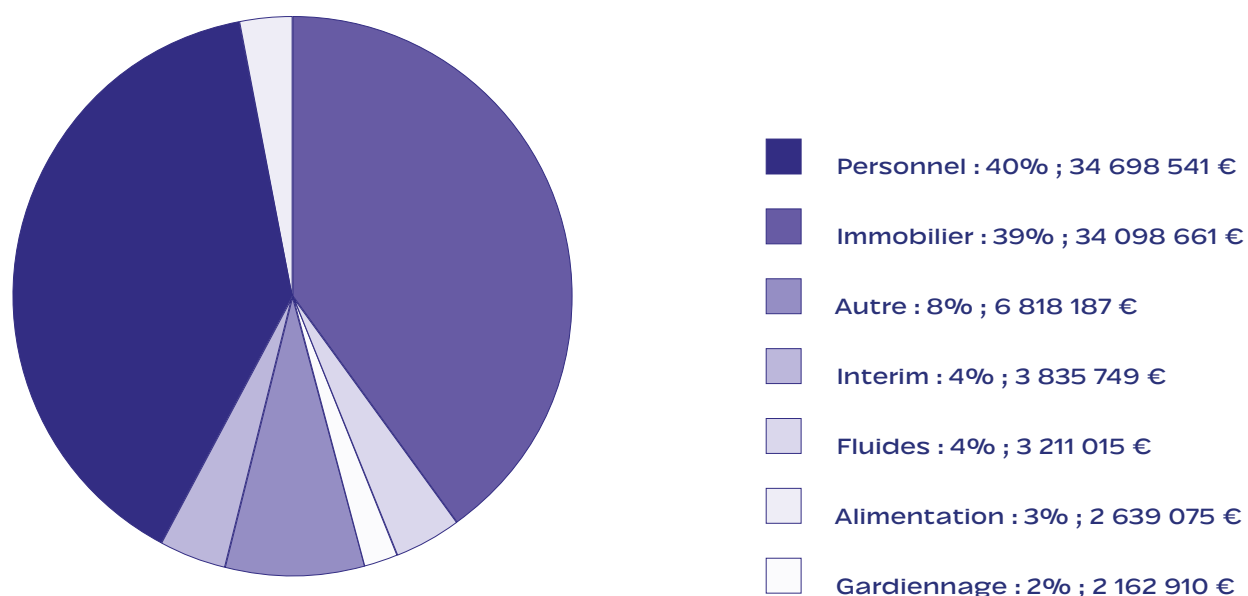
- Une stabilisation des frais de personnel à 31,6 M€ (-92 K€ vs 2024), malgré une activité soutenue. À noter que les effectifs en ETP (équivalents temps plein) augmentent de 1 % alors que la valeur baisse de 1 % (effet NORIA).
- Une baisse marquée du recours à l'intérim de 1,7 M€ sur l'année.
- Une rationalisation des surfaces utilisées qui s'est traduite par des diminutions des loyers de 1 M€ sur l'exercice.

Durant l'année, le CASP a poursuivi l'adaptation de son périmètre d'intervention en réponse aux évolutions des besoins sociaux et aux orientations des financeurs. Certains établissements, devenus vétustes ou inadaptés, ont été fermés, mais leurs activités ont été transférées vers de nouveaux sites plus fonctionnels.

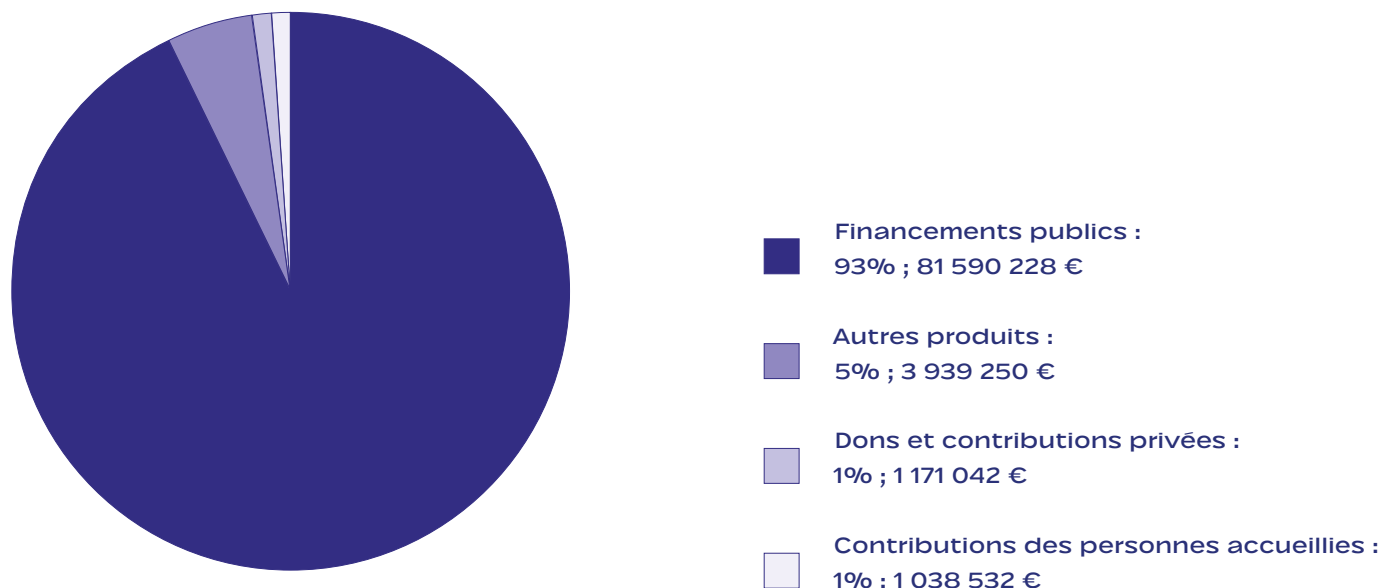
Les principaux postes sont résumés dans le tableau ci-contre :

Compte de Resultat (en K€)	2024	2025	Commentaires
Produits d'exploitation	87 111	87 739	Légère hausse (+0.6 M€) soit 1% portée par les concours publics et les ventes de services
Charges d'exploitation	90 080	87 466	Baisse significative (-2,6 M€) soit -3% : -1 M€ sur les loyers et -1,8 M€ sur l'intérim
Résultat d'exploitation	-2 969	273	Retour à un résultat positif après plusieurs exercices déficitaires
Résultat financier	-24	-125	Forte dégradation liée au recours accru à la ligne de découvert : 262 K€ d'intérêts (vs 145 K€)
Résultat courant avant impôts	-2 992	148	Amélioration majeure (+3,1 M€)
Résultat exceptionnel	-40	0	Plus d'éléments exceptionnels après reclassements ANC 2022 - 06
Impôts sur les bénéfices	-20	-25	Impôt lié exclusivement aux intérêts des placements financiers
Résultat net comptable	-3 052	123	Rebond significatif (+3,17 M€)
Financement des déficits antérieurs par les financeurs	934	1 325	Reprise notifiée intégrée dans les produits d'exploitation
Résultat effectif global	-3 986	-1 202	Déficit réel réduit de 70 %, dynamique de redressement confirmée

La répartition des charges d'exploitation



La répartition des produits d'exploitation



Avec un montant de 81,5 M€ de financements publics en hausse de 2 % par rapport à l'année 2024 le CASP bénéficie de la confiance de ses financeurs. À noter la progression des dons et contributions privées.

Focus sur le bilan

Au niveau du bilan 2025, la situation reste fragile : les fonds propres demeurent négatifs à -833 K€ vs -828 K€ en 2024, à la suite des pertes des deux dernières années et au solde défavorable de litiges et de dossiers financiers.

Nos disponibilités ont décliné de 2,66 M€ (3,6 M€ fin 2025 contre 6,2 M€ fin 2024) du fait du financement de nos déficits antérieurs.

Compte tenu de nos contraintes de financement, nous observons une baisse de nos investissements qui pourrait retarder la maintenance de nos actifs immobiliers, entraînant, si cette tendance se poursuit, un manque de préparation de l'avenir.

Néanmoins, le CASP est conscient de ce risque, il dispose de marges de manoeuvre grâce à ses fonds dédiés et à une ligne de trésorerie autorisée. Les comptes sont établis dans le cadre de la continuité d'exploitation, car le CASP poursuit ses efforts pour renouer durablement avec les excédents, renforcer sa trajectoire de redressement et assainir progressivement sa situation financière.

La réorganisation de la direction administrative et financière devrait permettre de poursuivre les actions de consolidation débutées fin 2025 pour sécuriser cette dynamique, restaurer la crédibilité financière de l'association et conforter la confiance des partenaires publics.

Actif (en K€)	2024	2025	Commentaires
Immobilisations nettes	9 528	8 958	Baisse liée aux amortissements courants ; pas d'investissements majeurs
Créances	11 520	10 366	Diminution (-1,15 M€) liée aux régularisations financeurs et décisions judiciaires
Charges constatées d'avance	658	1 968	Hausse justifiée par les loyers à échoir GTF (Enghien : 400 K€, Chaudron : 335 K€)
Disponibilités	6 253	3 591	Forte baisse (-2,66 M€) : impact des déficits antérieurs
Total actif	28 714	25 333	Baisse globale liée à la trésorerie et aux créances

Passif (en K€)	2024	2025	Commentaires
Fonds propres	-828	-833	Situation stabilisée malgré un niveau encore négatif
Fonds dédiés	2 151	2 016	Dont 1 395 K€ concernant les frais d'ouverture (Rivoli, Château Landon & Panorama)
Provisions	3 136	2 814	Diminution liée à la baisse de la provision IDR & celles ayant couverts les fournisseurs débiteurs 2024 pour 297 K€.
Dettes fournisseurs	7 320	7 705	Hausse modérée liée à la réception tardive des factures 2025. FNP : 1 123 K€ (Bailleurs)
Dettes fiscales & sociales	5 861	3 869	Forte baisse (-2 M€) : effet report échéance avis/taxe sur les salaires 2024
Autres dettes	6 967	7 191	Niveau stable ; inclut dettes FTDA & Coallia
Produits constatés d'avance	3 732	2 241	Baisse liée à la reprise des financements affectés (AALI, AVERA, FMIS, etc)
Total passif	28 714	25 333	Cohérent avec la baisse de l'actif

Focus thématiques

Perspectives 2026

CONTINUER LA MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE, EN S'ADAPTANT AUX CONTRAINTES INTERNES ET EXTERNES

L'année 2026 continuera la mise en oeuvre des actions de redressement entamées en 2025, tout en s'inscrivant dans la continuité du plan stratégique 2023-2028.

Consolidation du modèle économique

Dans un contexte marqué depuis plusieurs années par des tensions budgétaires persistantes pour l'ensemble des acteurs publics et associatifs, le CASP poursuivra la consolidation de son modèle économique par les actions suivantes :

Des actions structurantes au sein de notre organisation

- Renforcement des équipes support et des procédures internes
- Amélioration des outils de pilotage et de suivi des coûts de fonctionnement
- Mise en place d'une politique immobilière plus en phase avec notre activité, en poursuivant l'adaptation de nos dispositifs et de nos implantations
- Renforcement des recherches de financements privés et du développement du mécénat

Une attention accrue au contexte financier

- Sécurisation des financements existants, en lien avec nos financeurs publics
- Poursuite de la recherche d'économies et d'optimisation des charges (achats, immobilier, ...)
- Amélioration des fonds propres de l'association

Un suivi de la qualité de nos dispositifs et de notre fonctionnement interne

Il est essentiel que l'amélioration de notre modèle économique ne se fasse pas au détriment de la qualité de notre travail auprès des bénéficiaires, ni à celui des conditions de travail des salariés.

Priorités 2026

Conformément aux objectifs du plan stratégique, l'association s'attachera à renforcer son action auprès des publics prioritaires et à développer le bénévolat :

- Les publics « justice » : l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de personnes sortant de prison, et contribuer ainsi à leur réinsertion et à la diminution de la récidive
- Les familles avec enfants : continuer à contribuer à l'objectif « zéro enfant à la rue » et renforcer les conditions de vie des enfants (scolaire, culture, vacances, autonomie)
- Le bénévolat : renforcer notre organisation interne en développant, en soutien des équipes, des missions bénévoles dans nos établissements

Dans un environnement incertain, l'enjeu sera le maintien de l'ambition sociale portée par l'association en assurant la stabilité financière de nos missions et notre capacité d'adaptation aux besoins des personnes accompagnées.





Christian VILMER
Président



Stéphane COSTE
Vice-président



Valérie LOBRY-GRANGER
Vice-présidente



Alain-Pierre RAYNAUD
Trésorier



Pascale BOMPAIRE
Trésorière adjointe



Irène CARBONNIER
Secrétaire



Etienne APAIRE
Membre



Hélène BECK
Membre



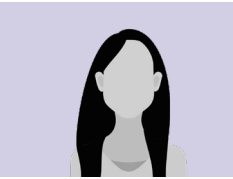
Elsa BOUNEAU
Membre



Olivier BURGER
Membre



Bernard CALVINO
Membre



Géraldine FAVRE
Membre



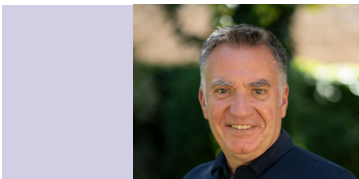
Antoine RACHET
Membre



Gilles de RICHEMOND
Membre



Denis SOUBEYRAN
Membre



Denis VERREY
Membre



Elisabeth WELLER
Membre



Edouard ZUBER
Membre

Direction générale

Aurélie EL HASSAK-MARZORATI
Directrice Générale

Catherine MECHKOUR-DI MARIA
Secrétaire Générale

Directions supports

Anne CUNAUD
Directrice Ressources Humaines

Giovanna MANILI
Directrice Immobilier

Marie-Hélène PEBAYLE
Directrice Administrative et Financière

Marie-Françoise RENNUIT
Directrice Qualité

Mathilda BARRAZZA
Responsable Communication

Isabelle FERRIERE
Responsable Mécénat et Dons

Camille LARRIEU
Responsable Bénévolat et Vie sociale

Directions opérationnelles

Anne BABOUT
Directrice Asile et Veille Sociale

David BONIN
Directeur Paris Urgence

Khalid MOUALA
Directeur Territoires et Justice

Elisabeth VAUDELIN
Directrice Paris Insertion

Directions territoires, pôles et dispositifs

Céline ANASSE
Direction CADA-HUDA-CPH

Justine BARANGER
Direction Justice-ARAPEJ

Juliana HAURE
Direction Veille Sociale

Margot HERDA
Direction CAFDA

Pascal JOSSELIN
Direction Logement

Brahim MESSACI
Direction Territoires Sud

Carine SABATIER
Direction Territoires Nord

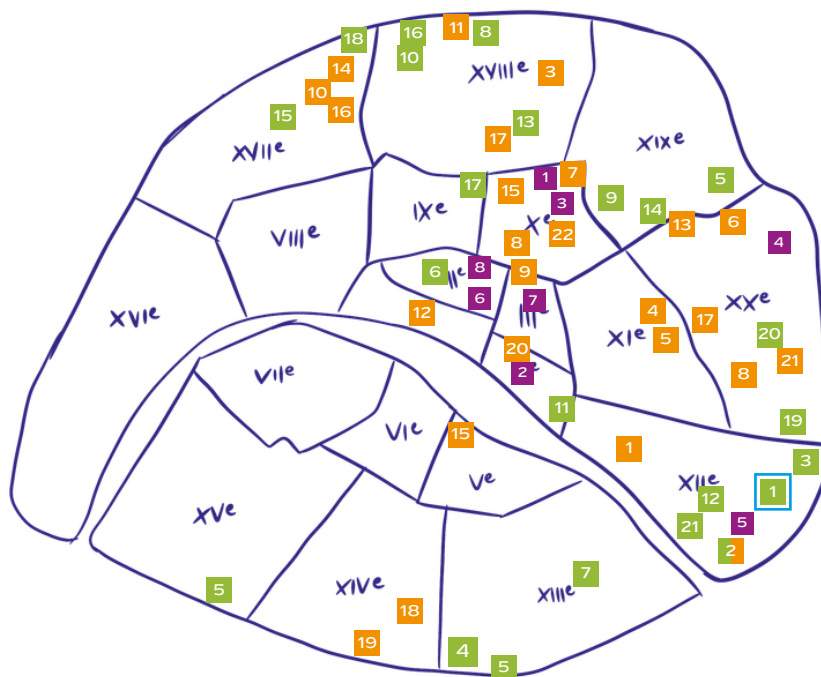
Morgane THERY
Direction Territoires Nord-Est

Livio THEVES
Direction CHRS

Sonia VELON
Directrice Pôle Hébergement, Santé et Autonomie

Paris

au 31 décembre 2025



Direction générale

- Siège social
- Siège administratif

direction Asile & Veille sociale

- 1 Service CAFDA
- 1 Service CAFDA Plateforme hôtelière
- 1 Service santé asile CAFDA Pôle Médical
- 2 CADA - HUDA Rivoli
- 3 HUDA L'Esquisse
- 4 HUDA Jardin du monde 75
- 5 ESI La Maison dans la rue
- 6 Centre social La Clairière
- 6 LAEP La Bulle d'Air
- 6 Relais RAM-RAP La Bulle d'Air
- 7 Prévention sociale
- 8 ESI FAMILLES Bonne Nouvelle

direction Paris Insertion

- 1 Service emploi - AVERA - PLIE
- 1 CHRS ARAPEJ 75
- 1 CHRS SARAH

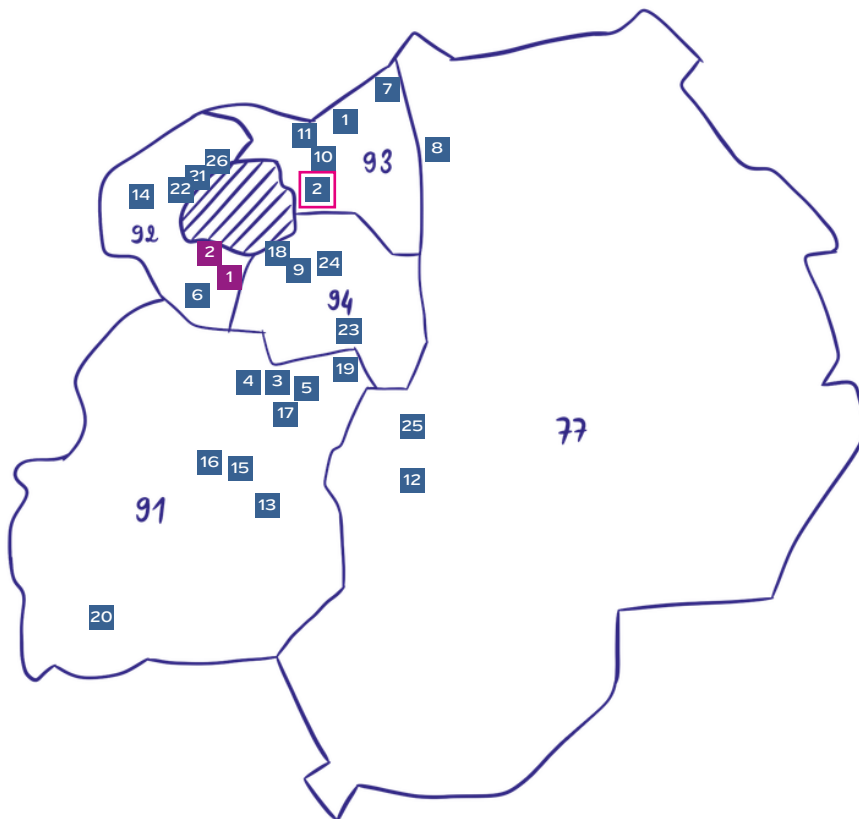
- 1 Service domiciliation
- 2 Résidence sociale baron-le-roy
- 3 4 Service rsa
- 5 PAD ville 13e - 15e - 19e
- 6 Résidence sociale Aboukir
- 7 Résidence sociale Aurioi
- 8 Résidence sociale Baudelique
- 9 Résidence sociale Bolivar
- 10 Résidence sociale Championnet
- 11 Résidence sociale Roi-de-Sicile
- 12 Résidence sociale Picpus
- 13 Résidence sociale Polonceau
- 14 CHRS Le Colibri
- 15 16 Maison d'accueil Églantine
- 17 CHRS Cretet
- 18 CHRS Pouchet
- 19 ASLL
- 20 SAGEP
- 21 CHRS L'Escale

direction Paris Urgence

- 1 Pension de famille Aligre
- 2 Pension de famille Baron-le-Roy
- 2 CHS Baron-le-Roy

- 3 Pension de famille Polonceau
- 4 Pension de famille Servan
- 5 CHS Servan
- 5 Logétape
- 6 CHU Hélianthe
- 7 CHU Château-Landon
- 8 CHU Enghien
- 9 CHU Panorama
- 10 CHU Gauthey
- 11 CHU Babinski
- 12 CHU Rivoli
- 13 CHU Rigoles
- 14 CHU Brochant
- 15 CHU Hauteville
- 16 CHU Legendre
- 17 CHU Myrha
- 18 CHU Saint-Jacques
- 19 CHU Villa du Maine
- 20 Maison des Coursiers
- 21 CHU Buzenval
- 22 CHU Chaudron

Île-de-France
au 31 décembre 2025



direction Territoires & Justice

- 1 Agence Locale d'Insertion 93
- 2 Numéro Vert ARAPEJ
- 2 Permanences Juridiques
- 2 Stages de sensibilisation
- 2 CPCA 92
- 2 Service régional de placements extérieurs
- 2 Référent Droits sociaux
- 2 Référent Hébergement - Logement
- 3 CHRS / CHU ARAPEJ 91 Belle Étoile
- 4 CHRS / CHU ARAPEJ 91 Le Phare
- 5 CHRS / CHU ARAPEJ 91 Le Rebond
- 6 ACT / CHRS ARAPEJ 92
- 7 CHRS ARAPEJ 93
- 8 CHU 77 Villeparisis Dispositif Jeunes
- 9 CHRS ARAPEJ 94
- 10 CHU Les Vignes
- 11 CHU Martin Luther King

- 12 Point-Justice Pénitentiaire 77
- 13 Point-Justice Pénitentiaire 91
- 14 Point-Justice Pénitentiaire 92
- 15 Résidence sociale 91 Site de Vigneux-sur-Seine
- 16 Résidence sociale 91 Site de Saint-Pierre-du-Perray
- 17 Résidence sociale 91 Site de Juvisy-sur-Orge
- 18 CHS Masséna
- 19 Résidence sociale 91 Site de Yerres
- 20 CHU Angerville
- 21 CHU Le Domaine
- 22 CHU Le Savoy
- 23 CHU L'Oasis
- 24 CHU des Champs
- 25 CHU Le Germenoy (ex-Vaux-le-Pénil)
- 26 CHU Somnus
- 27 CHU Dravel

direction Asile & Veille sociale

- 1 HUDA Jardin du monde 92
- 2 CPH 92



Crédits

Direction de la publication
Christian Vilmer.

Cheffe de rédaction
Mathilda Barraza

Rédaction
Laurence Champier,
Mathilda Barraza,
Isabelle Ferriere,
Séléna Marchant,
Anne Cunaud,
Marie-Hélène Pebayle,
Marie-Françoise Rennuit

Illustrations
Clément Delaby

Photographies
Ivan Guilbert,
Ludivine Boizard,
Marie-Pierre Dieterlé,
Fred Delange

Impression
Edition Wagram

Publication
Rapport d'activité 2025 – CASP



Centre d'Action Sociale Protestant

Siège social :
20 rue Santerre
75592 Paris cedex 12

Siège administratif :
88 rue Robespierre
93100 Montreuil

Suivez-nous sur www.casp.asso.fr
et sur nos réseaux sociaux



@casp.asso



@casp



@casp



@casp.asso

Agissez à nos côtés.
Faites un don.

